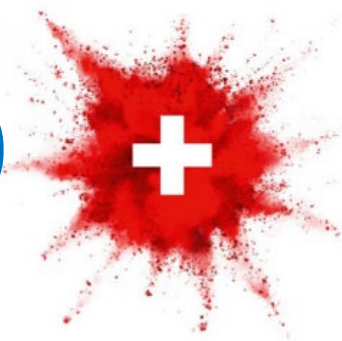




Fête Nationale



COMMUNE
D'ARZIER
-
LE
MUIDS

Chers Brénards et chers Raffis,

La Municipalité, avec le soutien de quelques sociétés locales, vous invite à venir au Creux des Abériaux pour célébrer notre fête nationale.

Les discours et l'apéritif offert par la Municipalité auront lieu aux ruines d'Oujon ; le lieu créateur de notre Commune. La place de fête, elle, se situera au Creux des Abériaux.

Entourés par cette belle nature, nous tacherons d'en prendre soin en limitant les déplacements en voiture individuelle. Pour ce faire, nous avons organisé des navettes en minibus :

De 16h00 à 24h00 (environ toutes les 30 minutes) :

Le Muids (Fontaine) – Parking du Centre Communal et Scolaire (CCS) – Parking du Centre Communal d'Entretien (CCE) – Creux des Abériaux

De 16h00 à 18h30 et de 22h30 à 24h00 (environ toutes les 20 minutes) :

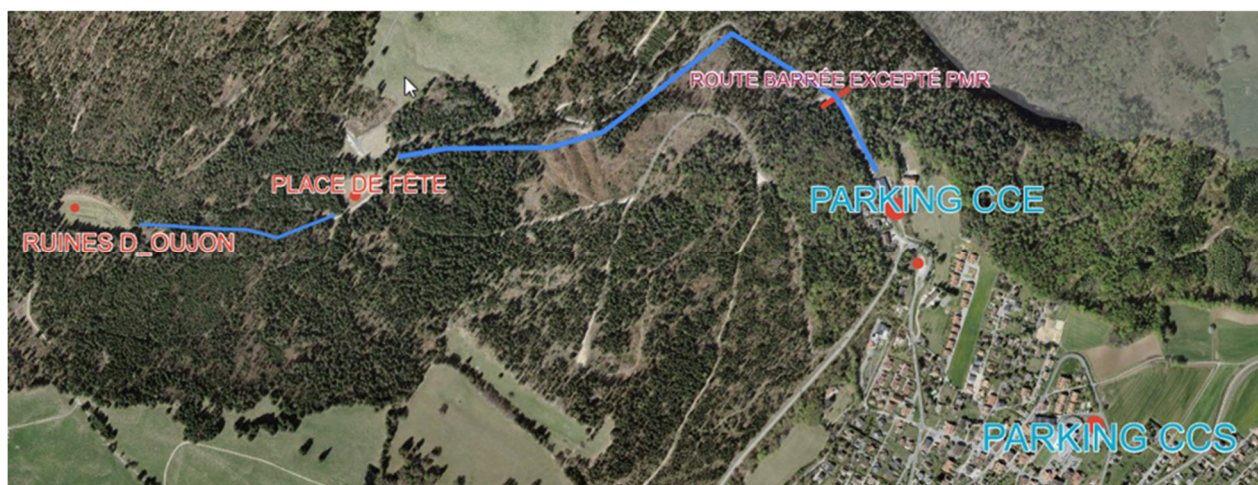
Parking du Centre Communal et Scolaire (CCS) –
Parking du Centre Communal d'Entretien (CCE) – Creux des Abériaux

Une navette communale reliera la place de fête (Creux des Abériaux) aux ruines d'Oujon pour participer à la partie officielle, pour les non marcheurs qui désirent s'y rendre.

Evidemment, nous encourageons tous ceux qui le peuvent à venir à pied (20-30mn) depuis le Centre Communal d'Entretien (CCE) !

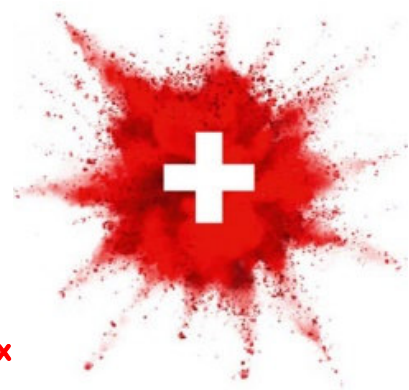
PS : n'oubliez pas une lampe de poche pour le retour...

Pour les personnes à mobilité réduite, merci de contacter la Commune afin d'obtenir une autorisation, car **la Route des Montagnes sera fermée à la circulation** pour des raisons de sécurité évidentes, mais quelques places vous seront réservées à proximité du Creux des Abériaux. Le stationnement au bord de la Route des Montagnes sera également interdit pour laisser un libre passage aux services de secours en cas de besoin.





PROGRAMME



- 16h30 Ouverture de la place de fête au **Creux des Abériaux**
Buvette et stands nourritures (**paiement cash uniquement**)
Maquillages gratuits pour les enfants
- 17h30 Départ pour les **ruines d'Oujon** en cortège par le chemin spirituel
Apéritif offert par la Commune
- 18h30 **Partie officielle**
Allocution de M. Philippe Dieffenbacher, Syndic
Allocution de M. Christophe Patarin, Président du Conseil communal
Message de l'Eglise par M. Lionel Pomathios, représentant de la
Communauté catholique de St-Cergue-Arzier-Le Muids et La Cure
- 19h00 Retour au **Creux des Abériaux** en cortège par le chemin spirituel
Contes et Légendes par Mme Mireille Vietti sur le chemin du retour
(env. 30 minutes)
- 19h00 - 20h30 Une saucisse offerte à chacun(e) par la Commune
- 21h15 Cortège aux lampions
- 21h45 Lecture du Pacte de 1291
Hymne national et Prière Patriotique
Feu du 1^{er} Août (si les conditions nous le permettent)
- 22h00 Musique ambiance

La fête aura lieu par tous les temps.



ATTENTION!



La manifestation se déroulant au milieu de la forêt, les fusées, pétards, allumettes, vésuves et autres objets pyrotechniques sont strictement interdits.

Les stands acceptent uniquement le cash.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents pendant toute la durée de la manifestation.



La Municipalité